

Laval, le 3 janvier 2024

## Lactalis entend maintenir un prix du lait en lien avec les marchés et l'évolution du prix de revient agricole

***Lactalis entend poursuivre sa stratégie responsable, qui vise à trouver un juste équilibre pour préserver la compétitivité des produits laitiers à long terme et la pérennité de l'ensemble de la filière française. Les propositions de Lactalis France sur le prix du lait, conformes à la formule de calcul validée par l'ensemble des parties, ayant été rejetées par l'Unell, l'entreprise a décidé de reconduire le prix du lait du mois de décembre en janvier.***

La deuxième réunion de négociation de l'année, qui s'est déroulée ce mercredi 3 janvier, n'a pas permis d'aboutir à un accord entre Lactalis France et l'Unell.

Aujourd'hui, le décalage entre le prix souhaité par les producteurs et le résultat de notre formule de prix contractuelle qui tient compte de l'évolution des coûts de production, ne nous a pas permis d'arriver à un résultat satisfaisant pour chacune des parties ; ceci dans un contexte de baisse des ventes en GMS et de demandes de déflation de la grande distribution.

Lactalis France regrette cette situation mais entend poursuivre les discussions dans un esprit constructif. Lactalis France réitère son souhait de préserver un prix du lait à un niveau raisonnable, économiquement acceptable pour tous, construit depuis plusieurs années entre l'Unell et Lactalis dans le plein respect de la loi Egalim.

Le prix du lait payé au mois de décembre sera reconduit en janvier, soit 405€/1000L en prix de base supérieur au prix issu de la formule contractuelle et un prix payé total de l'ordre 435€/1000L.

En 2022 et 2023, au plus fort de l'inflation, Lactalis France s'est inscrit dans une démarche de valorisation de la filière, faisant progresser le prix PGC de sa formule Unell de 23.8 % en comparaison à 2021 (cf. Bilan laitier 2023 en annexe). En 2023, Lactalis a accepté également de surévaluer le prix payé par rapport aux cours mondiaux qui font référence, pour ses ventes à l'export ou sa production de poudres (soit 50 % des volumes).

En 2024, le prix du lait payé aux éleveurs se maintiendra à un bon niveau, mais l'entreprise ne peut continuer de prendre en charge seule, comme en 2023, les efforts de valorisation de la filière.

Le principal enjeu de la filière est maintenant de contenir l'érosion des volumes de ventes de produits laitiers en France. L'évolution du prix du lait (sur la partie agricole comme sur la partie industrielle) doit être juste pour que les produits laitiers restent accessibles aux consommateurs, notamment les plus modestes et que les ventes repartent à la hausse, surtout sur les produits à marques nationales, mieux valorisés, et aujourd'hui en net recul.

Cette démarche est nécessaire : il nous faut trouver un juste équilibre pour préserver la compétitivité des produits laitiers à long terme, et donc la pérennité de l'ensemble de la filière française. C'est la stratégie responsable que Lactalis France souhaite poursuivre en 2024.

### Contact presse

Christelle Groussard – [christelle.groussard@fr.lactalis.com](mailto:christelle.groussard@fr.lactalis.com)

Valérie Le Chevallier – [valerie.lechevallier@fr.lactalis.com](mailto:valerie.lechevallier@fr.lactalis.com)